

Système de Sécurité Incendie Service



www.ssiservice.fr

Les Ulis , le 05 Août 2008

ONU
Monsieur BAN Ki-MOON
New York – NY 10017
Etats Unis

Objet : Déclaration de soutien aux principes du Global Compact

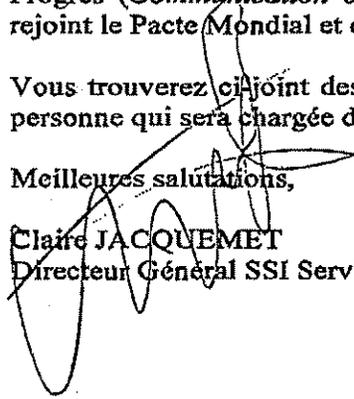
Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre , je suis heureux de vous confirmer que Système de Sécurité Incendie Service (SSI Service) soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à notre Communication sur le Progrès (*Communication on Progress – CoP*) la première fois dans les deux ans après avoir rejoint le Pacte Mondial et ensuite, chaque année.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,


Claire JACQUEMET
Directeur Général SSI Service



Le spécialiste de la Maintenance des Systèmes de Détection et Protection Incendie

SIEGE SOCIAL : Système de Sécurité Incendie Service - Immeuble Le Pin - 4, Rue de la Tarte de Feu - LES ULIS - 91952 COURTABŒUF - www.ssiservice.fr
SAS au capital de 520.130 Euros - R.C.S. EVRY B073 502 981 000 88 - APE 316 D - n°TVA Intracommunautaire : FR